

Lettre ouverte de Serge BERNARD à SHM –10 mars 2007.

Cher Président Michel FABREGUET, cher Michel.

En dépit de la distance géographique, je viens de renouveler mon adhésion à notre société savante.

Or, tu as lancé le débat interne, serein à ce stade, en vue de la prochaine AG. J'en ai eu écho notamment grâce à la lettre de la SHM que tu n'as jamais manqué de m'adresser ces derniers mois, ce dont je te remercie.

Ce débat, qui se cristallise sur l'adhésion ou non de notre société d'histoire à la SHPF, est essentiel. Ne voulant pas être trop long, j'abrège le prologue et je viens donner ma position et ma contribution, que tu feras connaître STP aux autres membres associés, selon la règle commune et les modalités que tu as fixées toi-même (transparence, démocratie interne, débat serein et constructif, libre expression) et que j'approuve pleinement.

**Sur le fond**, je vois trois raisons de rester libres et aucune, essentielle, pour perdre notre liberté et se rétrécir:

Premièrement - il y a plus de trente ans maintenant, les fondateurs de la SHM nous ont envoyé un message fort lors de la constitution, à la première réunion du Mazet-Saint-Voy : garantir oecuménisme et laïcité ; au point d'une co-présidence fondatrice, à trois, un pasteur réformé, un chanoine catholique et un notaire disons laïque. Aujourd'hui et demain, plus qu'hier, nous aurons besoin du dialogue élargi entre diverses spiritualités et humanismes et en tous les cas, surtout pas d'un monologue communautaire. Créer maintenant le déséquilibre serait une grave erreur selon moi.

Deuxièmement – en dépit de plusieurs réformes statutaires, nos statuts n'ont jamais varié sur un point : indépendance politique, religieuse, idéologique.

Or la SHPF est une société très honorable et respectée mais confessionnelle. Au reste, le représentant de la SHM dans le comité directeur de la SHPF ne pourra, le cas échéant, n'être qu'un protestant (de fait si non de droit). Or, ni notre président actuel, ni notre présidente d'honneur qui l'a précédé, ne sont protestants. Faudrait-il alors changer de président ? Je souhaite longue vie à notre président actuel qui n'est arrivé que depuis peu.

Troisièmement – le partenariat de la SHM avec la SHPF n'a jamais cessé depuis la fondation de la SHM. Depuis l'origine il a toujours été affirmé et jamais démenti. Ce partenariat avec la SHPF, même à renforcer, pourquoi pas, ne justifie donc pas, de s'affilier.

**Sur la forme**, le vote en AG d'une délibération d'adhésion à la SHPF a toutes les chances d'être entaché de nullité statutaire et provoquer maints recours en vices de forme. En contradiction avec un article fondamental et constitutif de la SHM, il nécessiterait bien plus que la majorité simple et qu'un quorum dérisoire.

Pour ma part, dans ce cas, s'il survenait dans ces conditions, ma position serait de refuser de participer au vote.

Bonne réception et à bientôt

Serge BERNARD.